

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance ordinaire s'est tenue le 4 décembre 2023, à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse, Lucie Dagenais.

Sont présents les conseillers :

Gilles Prairie (absent)	Josiane Martel-Ouellet
Bob Lussier	Catherine Marsan-Loyer
Marie Claude Aubin	Stéphanie Dalpé

Assiste également à la séance le directeur général, greffier et trésorier, Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée

RÉS 994-12-23 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Appuyé par le conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas, en laissant le point varia ouvert.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2023
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 NOVEMBRE 2023
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2023
5. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER
6. SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE
7. CORRESPONDANCE
8. DEMANDE DE P.I.I.A NO-23-045 – 40 RUE PRINCIPALE
9. DEMANDE DE CONSENTEMENT - EAUX DE RUISSELLEMENT
10. DEMANDE DE CONSENTEMENT – DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER FRELIGHSBURG EN HAUT
11. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE FNX INNOV – ENCADREMENT PROJET PROMOTEUR
12. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE BRUSER – PROLONGEMENT D'AQUEDUC ET QUALITÉ D'EAU POTABLE
13. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE MORENCY
14. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE LA VILLE DE COWANVILLE
15. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE MINIMALISTE – PAVILLON COMMUNAUTAIRE MOBILE
16. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE MINIMALISTE – PLATEFORME D'ACCÈS À LA PATINOIRE
17. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE GROUPE PALLADIUM - SERVICES DE PRÉVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE ET PLANS D'ÉVACUATION
18. ÉMISSION D'UN CHÈQUE ET RECONDUCTION DU MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT - ALAIN SALADZIUS

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

19. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ANALYSE D’ALTERNATIVES DE TECHNOLOGIES DE DÉPHOSPHATATION - FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)
20. AVIS DE MOTION – PROJET RÈGLEMENT N^o 153-09-2023-1 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT N^o 153-09-2023 PORTANT SUR L’UTILISATION DE L’EAU POTABLE
21. AVIS DE MOTION AU PROJET DE RÈGLEMENT N^o RM 410-2023 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT N^o RM 410-2018 PORTANT SUR LE CONTRÔLE ANIMALIER
22. AVIS DE MOTION AU PROJET DE RÈGLEMENT N^o 134-2023 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N^o 134-2021
23. PROGRAMME D’AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET PROJETS PARTICULIERS D’AMÉLIORATION
24. ADOPTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE FRELIGHSBURG 2023
25. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2024
26. NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS
27. VARIA
28. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
29. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

RÉS 995-12-23 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2023

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte le procès-verbal du 2 octobre 2023 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier.

ADOPTÉE

RÉS 996-12-23 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 NOVEMBRE 2023

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte le procès-verbal du 6 novembre 2023 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier.

ADOPTÉE

RÉS 997-12-23 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2023

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte le procès-verbal du 13 novembre 2023 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

RÉS 998-12-23 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

CHQ	FOURNISSEUR	RÉFÉRENCE	MONTANT
Bleu-444	Catherine Arsenault	Exposition	5 002.00 \$
445	Au cœur de la pomme	ventes produits BAT	848.29 \$
446	Marie Lavergne	ventes produits BAT	260.76 \$
447	Monique Desourdy	ventes produits BAT	1 972.10 \$
448	Constance Morgan	ventes produits BAT	811.80 \$
449	Brenda Dunn-Lardeau	ventes produits BAT	106.60 \$
450	Odile Cukier	ventes produits BAT	300.94 \$
451	Emmanuel Peluche Ébéniste	ventes produits BAT	131.20 \$
452	Estelle Bernard	ventes produits BAT	34.44 \$
453	Fiducie foncière mont Pinnacle	ventes produits BAT	54.00 \$
454	Francine Potvin	ventes produits BAT	31.16 \$
455	Heidi Spuhler	ventes produits BAT	82.00 \$
456	Iolande Rossignol	ventes produits BAT	32.80 \$
457	Isabelle D'Hauterive	ventes produits BAT	526.44 \$
458	Louis Bastien	ventes produits BAT	1 142.67 \$
459	Marie-Josée Desjean	ventes produits BAT	151.70 \$
460	Martine Fortier	ventes produits BAT	1 476.82 \$
461	Nicole Houde	ventes produits BAT	213.20 \$
462	Nora Hamdi	ventes produits BAT	174.25 \$
463	SHPF	ventes produits BAT	961.00 \$
464	Stéphane Lemardelé	ventes produits BAT	102.50 \$
465	Suzanne Hughes	ventes produits BAT	19.68 \$
466	Suzanne Dumoulin	ventes produits BAT	32.80 \$
467	Guy Tremblay	ventes produits BAT	344.40 \$
468	Marion Turmine	ventes produits BAT	139.40 \$
Rouge-11246	Annulé	Annulé	- \$
11247	Alain Saladzius inc	Mandat d'accompagnement	11 396.32 \$
11248	Bruser	Projet aqueduc	11 713.65 \$
11249	Groupe Palladium inc.	2e paiement, inspection risque	5 794.74 \$
11250	André Paris inc.	2e coupe fauchage	4 081.61 \$
11251	Les services EXP inc.	Plan quinquennal	7 009.02 \$
11252	FNX-INNOV inc.	Projet promoteur	1 957.45 \$
11253	FNX-INNOV inc.	Étude eau potable	2 437.47 \$
11254	Réal Daudelin	Aménagement sentier parc Goodhue	2 500.00 \$
11255	Huard Excavation inc.	Travaux voirie PAVL redressement	97 479.76 \$
11256	Mamode Chemir, Jodoin Lyne	Remboursement taxes	641.50 \$
11257	SIMO Management inc.	Vérification équipement	1 667.14 \$
11258	J.A Beaudoin Construction LTEE	Entretien urgence	19 118.04 \$
11259	J.A Beaudoin Construction LTEE	Travaux prolongement aqueduc	259 782.97 \$
11260	Vitalité Frelighsburg	Festi'bois	4 000.00 \$
11261	Association Garagona inc.	Camp d'été	7 600.00 \$
11262	Vincent Deronde	2e vers. Pancarte HDV	2 002.61 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

11263	T.I.C	Tel IP Décembre	227.72 \$
11264	COGECO Connexion inc	WEB épuration	63.18 \$
11265	COGECO Connexion inc	Web mairie	94.42 \$
11266	COGECO Connexion inc	Web caserne	63.18 \$
11267	COGECO Connexion inc	Web aqueduc	63.18 \$
11268	COGECO Connexion inc	Web loisir	51.68 \$
11269	Telus	Tel cell	298.39 \$
11270	GRAME	50% cot. Produit hygiène	1 000.00 \$
11271	Bruser	Mise en place cond. Aqueduc	10 899.63 \$
11272	Bruser	Évaluation dureté d'eau	6 726.04 \$
11273	Alain Saladzius inc	Mandat d'accompagnement	8 630.02 \$
11274	Receveur général du Canada	DAS	6 322.42 \$
11275	Ministère Revenu Québec	DAS	18 528.63 \$
11276	AGSICQ	Cotisation membre	56.53 \$
11277	Amazon.ca	Outils	711.13 \$
11278	Aquatech inc.	Suivi eau potable	1 697.59 \$
11279	Arielle Prince-Ferron	Clôture vivante	160.00 \$
11280	Boivin et Gauvin inc.	Nourrice-incendie	517.39 \$
11281	Buropro citation inc.	Papeterie	81.62 \$
11282	CANAC	Quincaillerie et bois réno.	302.95 \$
11283	Claude Joyal inc.	Pièce pour tracteur	586.53 \$
11284	COMBEQ	Cotisation membre	270.19 \$
11285	Commission scolaire du Val des Cerfs	Location locaux juillet à décembre	1 724.62 \$
11286	Groupe CLR	frais poste et vérif.- réparation	85.60 \$
11287	DBR Informatique	Copie imprimante	117.42 \$
11288	ABCDE internet inc.	Poste-aliments-essence	508.25 \$
11289	Dépanneur chez Ben	Bottes	304.67 \$
11290	Les entreprises électriques Lanctôt	Travaux divers	3 728.76 \$
11291	Ferme-Médec inc	Formation désincarcération	11 204.31 \$
11292	Fleuriste Farnham enr.	Fleurs funéraire	100.02 \$
11294	Gerry Ruel enr	CCS activité Escouade (piano)	125.00 \$
11295	GLS Logistique système Canada	Frais de transport	17.61 \$
11296	Groupe Palladium inc.	plan évacu. -inspection risque (25%)	6 001.69 \$
11297	Groupe DNH inc.	Essence	1 816.08 \$
11298	Groupe Maska	Chargeur-camion	73.67 \$
11299	Impression DF	Lettrage casques	112.67 \$
11300	J.A Beaudoin Construction LTEE	Niveleuse-pelle	8 486.89 \$
11301	Rona inc.	Sable-projet pavillon	319.84 \$
11302	L'Arsenal	Casques	1 188.27 \$
11303	Martin et Levesque inc	Uniformes-écussons incendie	1 790.83 \$
11304	Linda Tétreault	Entretien novembre	800.00 \$
11305	Locaplus Cowansville	Lame de scie	160.91 \$
11306	Lucie Dagenais	KM-cell	271.60 \$
11307	Marc Fortier	Remb. Pour verrou incendie	54.56 \$
11308	Monique Desourdy	Décoration de Noël	1 324.18 \$
11309	Municipalité de Stanbridge East	Entraide incendie	990.00 \$
11310	Nivelage MC inc	Niveleuse	5 423.95 \$
11311	Olivier Philibert	Entretien paysagement	583.50 \$
11312	Pierre Corbeil	Trailer location	137.97 \$
11313	Plantation des Frontières	Branches et conifères	241.45 \$
11314	Anne Pouleur	H.P novembre	3 228.75 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

11315	Suroît Propane	Propane	206.79 \$
11316	Quadiant Canada inc.	Contrat timbreuse	482.21 \$
11317	Raymond Chabot Grant Thornton	H.P Rapport financier	2 759.40 \$
11318	Roger Courchesne	Location garage décembre	500.00 \$
11319	Sanivac	Toilette octobre + retour	1 116.12 \$
11320	Pierre St-Onge	Cell novembre	50.00 \$
11321	Tapis Cowansville inc.	Tapis HDV	904.06 \$
11322	TCS Vocino	Manteau Admin.	1 453.80 \$
11323	Ville de Sutton	Entraide incendie	1 697.24 \$
11324	Ville de Bedford	Formation désincarcération	773.81 \$
11325	Vitalité Frelighsburg	Subv. Halloween	1 500.00 \$
11326-11327	Y. Gosselin	Aliments- quincaillerie	602.03 \$

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE

- RECONNAISSANCE POUR MARC FORTIER PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE
- MARCHE DE NOËL AU TOP 6
- REMERCIEMENTS POUR L'ESCOUADE BIENVEILLANTE
- RAPPEL CANDIDATURES COMITÉ PATRIMOINE BÂTI
- REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES DÉCORATRICE

CORRESPONDANCE

RÉS 999-12-23 DEMANDE DE P.I.I.A NO-23-045 – 40 RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT : qu'une demande d'abattage d'un arbre en cour latérale a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au P.I.I.A ;

CONSIDÉRANT : que le rapport de l'élagueur confirme que l'état de dégradation de l'arbre met à risque la maison, les véhicules et les propriétaires;

CONSIDÉRANT : que le CCU exige la plantation d'un arbre de remplacement. L'essence de l'arbre devra correspondre à la méthode du bon arbre au bon endroit préconisé par le répertoire des arbres et arbustes ornementaux publié par Hydro-Québec;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Appuyé du conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande comme présentée à la condition qu'un arbre feuillu soit planté. Le choix de l'essence doit être fait selon le principe du bon arbre au bon endroit préconisé par le répertoire des arbres et arbustes ornementaux publié par Hydro-Québec.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

RÉS 001-12-23 DEMANDE DE CONSENTEMENT - EAUX DE RUISSELLEMENT

ATTENDU QUE : le 17 juillet 2023, la Municipalité a reçu une correspondance du propriétaire du lot 5 897 754 en lien avec des eaux de ruissellement sur sa propriété;

ATTENDU QUE : la Municipalité a avisé les propriétaires des lots 5 896 491 et 5 897 754 que la problématique de ruissellement de l'eau provenant de la colline est de nature privée et en lien avec un fossé de ligne;

ATTENDU : la résolution N° 894-09-23;

ATTENDU QUE : la Municipalité désire clore ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin

Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU' : Il est demandé aux propriétaires des lots concernés de confirmer à la Municipalité l'entente intervenue entre eux et qu'ils considèrent le dossier comme étant clos.

ADOPTÉE

RÉS 002-12-23 DEMANDE DE CONSENTEMENT – DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER FRELIGHSBURG EN HAUT

ATTENDU QUE : la Municipalité a signé un protocole d'entente avec la compagnie 9288-5854 QUÉBEC INC., représentée par Monsieur Pascal Bellon;

ATTENDU QUE : des travaux sur les réseaux à vocation municipale réalisés par la compagnie demeurent à être exécutés et que les derniers travaux sont planifiés à court terme;

ATTENDU QU' : il est dans l'intérêt de tous de régulariser la situation de la rue et du poste de suppression afin que les infrastructures soient finalement municipalisées;

ATTENDU QU' : il est opportun pour la Municipalité de mandater un notaire afin que ce dernier prépare l'acte de cession;

ATTENDU QUE : l'acte de cession devra prévoir aussi les modalités de versement de la quote-part de la compagnie 9288-5854 QUÉBEC INC. au niveau des travaux de pavage à venir;

ATTENDU QUE : l'acte de cession ne pourra être signé qu'après la remise à la Municipalité d'un rapport des ingénieurs de 9288-5854 QUÉBEC INC. et de l'ingénieur mandaté par la Municipalité attestant la conformité des travaux réalisés;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Aviser 9288-5854 QUÉBEC INC. de réaliser les travaux correctifs au niveau des deux foyers d'érosions constatés le 26 octobre par l'ingénieur mandaté par la Municipalité, Monsieur Nicolas Rousseau de FNX-Innov;

D' : aviser 9288-5854 QUÉBEC INC. que la Municipalité s'attend à ce que 9288-5854 QUÉBEC INC. fournisse un équipement devant permettre l'accès au poste de suppression pour deux employés municipaux, et ce conformément aux mesures de sécurité édictées par la CNESST, la Municipalité demeurant responsable de la formation de son personnel;

D' : aviser 9288-5854 QUÉBEC INC. que la Municipalité fournira la liste d'équipements de protection individuelle et les équipements nécessaires au sauvetage de personnes dans un espace clos, conformément aux normes CSA et aux normes NFPA, pour deux employés municipaux. La Municipalité s'attend à ce que 9288-5854 QUÉBEC INC. fournisse ces équipements afin de permettre l'accès au poste de suppression, et ce conformément aux mesures de sécurité édictées par la CNESST, la Municipalité demeurant responsable de la formation de son personnel;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

D' : aviser 9288-5854 QUÉBEC INC. que la mise en place de la télémétrie au niveau du poste de surpression doit être finalisée et acceptée afin de permettre d'entamer la procédure de cession des infrastructures à vocation municipale.

ADOPTÉE

RÉS 003-12-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE FNX INNOV – ENCADREMENT PROJET PROMOTEUR

CONSIDÉRANT : la résolution N° 515-11-22 « *Offre de services professionnels encadrement projet promoteur - FNX Innov* », adoptée par le conseil municipal le 7 novembre 2022;

CONSIDÉRANT : la facture N° 421201 de la firme FNX Innov du 11 novembre 2023 au montant de 873,72 \$, taxes incluses pour les services professionnels fournis dans le cadre du mandat mentionné;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 873,72 \$ à l'ordre de FNX Innov, conformément à la facture N° 421201.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 004-12-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE BRUSER – PROLONGEMENT D'AQUEDUC ET QUALITÉ D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT : la résolution N° 451-08-22 « *Octroi du contrat - offre de services professionnels pour le prolongement de la conduite d'aqueduc sur le chemin Saint-Armand* », adoptée par le conseil municipal le 22 août 2022;

CONSIDÉRANT : la facture N° 000413 du 8 novembre 2023 de la firme de génie-conseil BRUSER au montant de 6 806,52 \$, taxes incluses, pour les services professionnels fournis dans le cadre du mandat de la mise en place d'une conduite d'aqueduc sur le chemin Saint-Armand;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 614-02-23 « *Mise en place d'une conduite d'aqueduc sur le site de la station d'épuration* », adoptée par le conseil municipal le 6 février 2023;

CONSIDÉRANT : la facture N° 000412 du 8 novembre 2023 de la firme de génie-conseil BRUSER au montant de 4 093,11 \$, taxes incluses, pour les services professionnels fournis dans le cadre du mandat de la mise en place d'une conduite d'aqueduc sur le site de la station d'épuration;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 587-01-23 « *Offre de services professionnels sur une base forfaitaire - évaluation préliminaire pour problématique de dureté de l'eau potable distribuée – Bruser* », adoptée par le conseil municipal le 9 janvier 2023;

CONSIDÉRANT : la facture N° 000384 du 18 septembre 2023 de la firme de génie-conseil BRUSER au montant de 6 726,04 \$ taxes incluses, pour les services professionnels fournis dans le cadre du mandat d'évaluation préliminaire de la problématique de dureté de l'eau potable distribuée;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 17 625,67 \$ au nom de BRUSER pour les services d'ingénierie rendus dans le cadre desdits projets, conformément aux factures reçues.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 005-12-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE MORENCY

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 1 153,66 \$ à l'ordre de Morency, Société d'avocats, pour les services juridiques rendus en juillet, août et septembre, conformément à la facture N° 000222954 du 10 novembre 2023.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 006-12-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE LA VILLE DE COWANSVILLE

ATTENDU : la résolution N° 868-08-23 « *Signature - Entente intermunicipale - Services de loisirs et de la culture - ville de Cowansville* », adoptée par le conseil municipal le 8 août 2023;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 6 185,55 \$ à l'ordre de la ville de Cowansville, pour les services rendus dans ladite entente.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 007-12-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE MINIMALISTE – PAVILLON COMMUNAUTAIRE MOBILE

ATTENDU : la résolution N° 903-09-23 « *Octroi du contrat - Minimaliste - Pavillon communautaire mobile - Programme d'aide financière pour des projets locaux de vitalisation du fonds régions et ruralité (FRR)* », adoptée par le conseil municipal le 11 septembre 2023;

ATTENDU : les modifications apportées à la conception initiale du pavillon, afin de faciliter et sécuriser son utilisation à travers les saisons et en mode autonome;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 88 300,80 \$ à l'ordre de la Minimaliste Inc. pour la conception et la fabrication du pavillon communautaire mobile.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 008-12-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE MINIMALISTE – PLATEFORME D'ACCÈS À LA PATINOIRE

ATTENDU : la résolution N° 904-09-23 « *Octroi du contrat - Minimaliste – Plateforme d'accès patinoire - Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE)* », adoptée par le conseil municipal le 11 septembre 2023;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 17 246,25 \$ à l'ordre de Minimaliste Inc. pour la conception, la fabrication, l'installation et la livraison d'une plateforme d'accès à la patinoire, universelle, sécuritaire et compatible avec le Pavillon communautaire mobile.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 009-12-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE GROUPE PALLADIUM - SERVICES DE PRÉVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE ET PLANS D'ÉVACUATION

CONSIDÉRANT : la résolution N° 701-04-23 « *Offre de services professionnels prévention incendie – Groupe Palladium Inc.* », adoptée par le conseil municipal le 3 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT : la facture présentée à la Municipalité par le Groupe Palladium Inc. le 24 novembre 2023, sous le numéro N° 2411-23 au montant, taxes incluses, de 2 897,37 \$, pour les services de prévention en sécurité incendie, représentant le paiement final, correspondant au 25% du contrat annuel;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 738-05-23 « *Offre de services professionnels - réalisation de neuf plans d'évacuation – groupe Palladium* », adoptée par le conseil municipal le 1^{er} mai 2023 ;

CONSIDÉRANT : la troisième facture présentée à la Municipalité par le Groupe Palladium Inc. le 23 novembre 2023, sous le numéro N° 2311-23 au montant, taxes incluses, de 3 104,32 \$, pour la réalisation de neuf plans d'évacuation;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 6 001,69 \$ au nom de Groupe Palladium Inc. pour les services rendus dans le cadre desdits mandats.

Certificat de crédits disponibles

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 010-12-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE ET RECONDUCTION DU MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT - ALAIN SALADZIUS

CONSIDÉRANT : la facture N° 616 au montant, taxes incluses, de 9 078,43 \$ soumise à la Municipalité par le consultant Alain Saladzius le 26 novembre 2023 ;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 664-03-23 « *Offre de services professionnels d'accompagnement en ingénierie – Alain Saladzius, fic, ingénieur* », adoptée par le conseil municipal le 6 mars 2023 ;

CONSIDÉRANT : le Règlement de gestion contractuelle N° 143-07-2021, notamment, son article 7 « *Contrats pouvant être conclus de gré à gré* » ;

CONSIDÉRANT QU' : il est toujours dans l'intérêt de la Municipalité de continuer à faire appel à son consultant actuel, monsieur Alain Saladzius, dans les dossiers en lien avec la gestion des eaux potables et sanitaires;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 9 078,43 \$ au nom d'Alain Saladzius, fic, ingénieur, pour les services rendus dans le dossier de la gestion des eaux potables et sanitaires durant les mois d'octobre et novembre 2023;

QUE : la Municipalité de Frelighsburg prolonge le mandat de Monsieur Alain Saladzius, FIC, ingénieur, pour l'assistance dans l'identification des meilleures solutions de gestion des eaux potable et sanitaires.

ADOPTÉE

RÉS 011-12-23 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ANALYSE D'ALTERNATIVES DE TECHNOLOGIES DE DÉPHOSPHATATION - FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

ATTENDU : la résolution N° 977-11-23 « *Offre de services professionnels – entente relative à la fourniture du personnel technique de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)* », adoptée par le conseil municipal le 13 novembre 2023;

ATTENDU : la résolution N° 991-11-23 « *Dépôt du projet dans le cadre du sous-volet 1.1 Études préliminaires et plans et devis du programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023* », adoptée par le conseil municipal le 13 novembre 2023;

ATTENDU : les entretiens avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en vue du projet municipal déposé dans le cadre du PRIMEAU 2023;

ATTENDU : l'offre de services d'ingénierie et d'expertise technique N° 532460102301 reçue de la FQM le 14 novembre 2023;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par la conseillère Dalpé

Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité accepte ladite offre de services de la FQM pour la réalisation d'une étude portant sur l'analyse d'alternatives de technologies de déphosphatations, à l'intérieure d'un cadre budgétaire de 12 000 \$;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

QUE : la mairesse et le directeur général, greffier et trésorier sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – PROJET RÈGLEMENT N° 153-09-2023-1 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT N° 153-09-2023 PORTANT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Je, Josiane Martel-Ouellet, conseillère municipale, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté le règlement portant sur l'utilisation de l'eau potable.

Le projet de règlement a pour but, notamment de réduire le gaspillage de l'eau, de diminuer le coût d'opération de l'usine de production d'eau potable et de préserver la ressource en eau sur tout le territoire de la Municipalité.

Dans le but de respecter les exigences de la loi, le projet de règlement est présenté séance tenante par la conseillère Josiane Martel-Ouellet. Les copies dudit projet de règlement sont mises à la disposition du public.

AVIS DE MOTION AU PROJET DE RÈGLEMENT N° RM 410-2023 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT N° RM 410-2018 PORTANT SUR LE CONTRÔLE ANIMALIER

Je, Marie Claude Aubin conseillère municipale, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté le règlement RM 410-2023 visant à modifier le règlement RM-410-2018 portant sur le contrôle animalier;

Le projet de règlement vise à procéder à la refonte et à la mise à jour des dispositions concernant les chiens dangereux;

Dans le but de respecter les exigences de la loi, le projet de règlement est présenté séance tenante par la conseillère Marie Claude Aubin. Les copies dudit projet de règlement sont mises à la disposition du public.

AVIS DE MOTION AU PROJET DE RÈGLEMENT N° 134-2023 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N° 134-2021

Je, Catherine Marsan-Loyer, conseillère municipale, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté le règlement 134-2023 visant à modifier le règlement 134-2021 portant sur les permis et certificats;

Le projet de règlement vise à procéder à la refonte et à la mise à jour des dispositions concernant les tarifs appliqués et introduire les tarifications du règlement RM 410-2023;

Dans le but de respecter les exigences de la loi, le projet de règlement est présenté séance tenante par la conseillère Catherine Marsan-Loyer. Les copies dudit projet de règlement sont mises à la disposition du public.

Les numéros de résolutions 012 à 014 ont été attribués par erreur aux avis de motion. Le prochain numéro de résolution est le 015-12-23.

RÉS 015-12-23 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

ATTENDU QUE La Municipalité de Frelighsburg a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2022 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil de La Municipalité de Frelighsburg approuve les dépenses d'un montant de 33 500 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

RÉS 016-12-23 ADOPTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE FRELIGHSBURG 2023

CONSIDÉRANT QUE : le conseil municipal souhaitait se munir d'une Politique culturelle ;

CONSIDÉRANT QU' : un mandat visant la rédaction de la Politique a été confié au Comité consultatif en culture et tourisme au début de l'année ;

CONSIDÉRANT QUE : le Comité a exécuté ses travaux;

CONSIDÉRANT QUE : la nouvelle Politique culturelle déposée aux membres du conseil reflète une vaste démarche de consultation et de concertation des acteurs de tous les milieux culturels;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Adopter la Politique culturelle de Frelighsburg 2023 présentée par le Comité consultatif en culture et tourisme;

D' : organiser la présentation publique de la Politique le 16 décembre à 16h;

DE : REMERCIER très chaleureusement les membres du Comité consultatif en culture et tourisme de même que toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la rédaction de la Politique culturelle de Frelighsburg 2023 et à l'exercice de consultation et d'élaboration de la Politique.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 4 décembre 2023

RÉS 017-12-23 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2024

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024.

Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 19 h :

- | | | | |
|--------------|-----------|---------------|--------------|
| • 15 janvier | • 8 avril | • 8 juillet | • 7 octobre |
| • 5 février | • 6 mai | • 5 août | • 4 novembre |
| • 4 mars | • 3 juin | • 9 septembre | • 2 décembre |

QU' : un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS

- SOCIÉTÉ
- LANCEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- CULTURE ET TOURISME
- LANCEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE FRELIGHSBURG
2023 16 DÉCEMBRE 16 H
- ENVIRONNEMENT
- PRÉPARATION DE LA PROGRAMMATION 2024
- POLLUTION LUMINEUSE
- AGRICULTURE ET FORESTERIE
- ÉVOLUTION DE LA CARTOGRAPHIE

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

RÉS 018-12-23 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Lucie Dagenais
Mairesse

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier et trésorier